

**EXTRAIT DU REGISTRE DES  
DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA COMMUNE DE DONNEZAC**

Envoyé en préfecture le 19/12/2025

Reçu en préfecture le 19/12/2025

Publié le

ID : 033-213301518-20251217-2025\_12\_03-DE

Berger Levrault

2025 -

**DELIBERATION n° 2025-12-03**

Nbre de Conseillers en exercice	15
Présents	10
Votants	10

**OBJET :** DEMANDE DE SUBVENTION  
**D.S.I.L.** AMENAGEMENT DU BOURG

L'an deux mille vingt-cinq, le 17 décembre, le Conseil Municipal de la commune de DONNEZAC, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de M. Jean-François JOYÉ, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 15 décembre 2025

PRESENTS : Jean-François JOYÉ, Jean-Marie HÉRAUD, Claudine HÉRAUD, Patrice SOPÉNA, Franck CHASSIN, Dominique DIDIER, Marie-Pascale FEBVIN, Régine LAMBERT, Jean-Pierre GENAIN ; Laurent QUÉRION,,

ABSENTS-EXCUSES : Bernard ARDOIN , Thierry COURJAUD, Virginie FAURE, Benoît VIAUD, Jean-Michel PICQ ;

Le quorum étant atteint, le conseil municipal peut valablement délibérer.

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Claudine HÉRAUD

Monsieur le Maire indique que les travaux d'aménagement du bourg ont débuté cette année 2025 avec la réalisation de la première tranche (actions C1A et C2). La seconde tranche, concernant les abords de l'école, commencera en 2026 et comprendra uniquement certains travaux relevant des actions C1B, C5a et C5b.

Total C1B + C5a + C5b = <b>709 604.00 € HT</b>
--

	ACTION C1B	ACTION C5a	ACTION C5b
	ABORDS ECOLE - RD 136	abords école	abords école RD 115
1 TRAVAUX PREPARATOIRES	1900 m2	3245 m2	785 m2
2 ASSAINISSEMENT EAUX PLUVIALES	19 000€	25 000€	10 000€
3 ENFOUISSEMENT RESEAUX ET ECLAIRAGE PUBLIC	32 327€	12 770€	9 890€
4 REVETEMENTS DE SURFACES	47 500€	15 000€	22 500€
5 AMENAGEMENTS DE SECURITE	8 880€	116 220€	20 565€
6 LIAISONS DOUCES	0€	0€	555€
7 PLANTATIONS ET MOBILIER	58 155€	27 235€	36 225€
9 DIVERS	25 155€	44 050€	9 950€
	15 000€	10 000€	10 000€
TOTAL TRAVAUX HT <i>divers et imprévus 10%</i>	<b>206 017€</b> 20 602€ <b>226 618€</b>	<b>250 275€</b> 25 020€ <b>275 303€</b>	<b>119 685€</b> 11 969€ <b>131 654€</b>
HONORAIRES ET FRAIS DIVERS : 12 % Relevé géomètre, étude réseaux, étude de scl, étude maîtrise d'œuvre, CSPS, OPC	27 194€	33 036€	15 798€
TOTAL COUT OPERATION HT TVA 20%	<b>253 813€</b> 50 763€ <b>304 575€</b>	<b>308 339€</b> 61 668€ <b>370 007€</b>	<b>147 452€</b> 29 490€ <b>176 942€</b>

Afin de financer ces travaux, la commune sollicite une aide financière auprès de la D.S.I.L. Le coût total prévisionnel (HT) de la tranche 2 : C1B + C5a + C5b est de **709 604 € HT**. Dans ce contexte, le plan de financement proposé à l'appui de cette demande est le suivant :

* subvention D.S.I. L	200 000.00€ soit 28.18 %
* subvention D.E.T.R	200 000.00€ soit 28.18 %
* département	99 867.00 € soit 14.07 %
* S.I.E. DU BLAYAIS	8 500 . 00 € soit 1.20 %
* autofinancement	<u>201 237.00 € soit 28.36 %</u>
<b>Coût total prévisionnel HT :</b>	<b>709 604 €</b>

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents,

- ✓ Adopte les modalités de financement
- ✓ Approuve le plan de financement
- ✓ Autorise Monsieur le Maire à solliciter une demande de subvention auprès de la D.S.I.L. à hauteur de **28.18 %** du montant HT soit 200 000 €.
- ✓ Donne plein pouvoir à Monsieur le Maire afin de signer tous les documents se rapportant à ces travaux,
- ✓ les crédits nécessaires sont inscrits au budget 2026.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme.

En Mairie, le 18/12/2025

Affiché le : 19/12/2025

Transmis au représentant de l'état : 19/12/2025

Le Maire  
J-F JOYÉ



Secrétaire de séance  
Claudine HÉRAUD